



BULLETIN DE Liaison

Trimestriel de la Mission d'Observation
du Littoral Ouest Africain (MOLOA)

Numéro 1 – juin-juillet-août 2013

Message du Dr Assize TOURE, Directeur Général
du Centre de Suivi Ecologique

Bienvenue au premier numéro du bulletin de liaison trimestriel de la MOLOA

Le bulletin de liaison de la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA) est lancé pour faciliter la circulation de l'information sur l'état du littoral ouest africain, afin de mieux répondre aux besoins des différents acteurs : décideurs politiques, acteurs techniques, collectivités locales et populations.



L'information portera essentiellement sur les processus hydrodynamiques et climatiques du littoral des onze états impliqués à savoir : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, la Mauritanie, le Sénégal, la Sierra Léone, et le Togo.

Ces processus sont fortement liés aux variations de facteurs naturels mais aussi aux diverses pressions exercées par les populations sur les écosystèmes marins et côtiers. D'où l'urgence et la nécessité de produire, de traiter et de mettre à disposition toute information utile y afférent en vue d'aider à la prise de la bonne décision à temps réel pour une synergie d'action. Il importe de souligner que le dynamisme du bulletin et son utilité dépendront de vos contributions individuelles et collectives, pour un développement endogène et durable.

Bonne Lecture

SOMMAIRE

- Présentation de la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA) P2
- Principales activités conduites pour le lancement de la MOLOA P3
- Focus : Le mot du coordonnateur de la MOLOA P4
- Partenariat CSE/UICN P4
- Articles des correspondants P4
- Lecture choisie P4
- Opportunités P4
- Agendas P4
- Evénements P4

Présentation de la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA)

A L'ORIGINE DE LA CREATION DE LA MOLOA

Au cours de la période 2009 – 2011, l'UICN¹, à la demande de l'UEMOA², a piloté l'étude de suivi du trait de côte et élaboré le **schéma directeur du littoral de l'Afrique de l'Ouest** (SDLAO). Cette étude a couvert 11 pays d'Afrique de l'Ouest (le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, la Mauritanie, le Sénégal, la Sierra Léone et le Togo) avec la participation active de plus de 130 experts des institutions de recherche et universités des pays concernés et de nombreux réseaux scientifiques internationaux.

Les résultats du SDLAO ont été présentés lors de la conférence des ministres de l'environnement des onze pays impliqués, qui s'est tenue à Dakar le 18 mai 2011. Une des principales résolutions de cette conférence était la nécessité de mettre en place une **Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA)**.

La MOLOA constitue un mécanisme de coopération régionale pour le suivi du trait de côte et la réduction des risques littoraux en Afrique de l'Ouest, qui permettra de diffuser une information de qualité auprès des instances consultatives et décisionnelles existantes (Territoires et Collectivités, Gouvernements, Commission de l'UEMOA, CEDEAO, Convention d'Abidjan, Partenaires au développement, Secrétariats des projets grands écosystèmes marins du Courant de Guinée et du Courant des Canaries).

LES OBJECTIFS DE LA MOLOA

La MOLOA est, avant tout, un instrument flexible et sensible aux besoins des Etats. L'évolution de son réseau, de son organisation, comme de ses produits et services est guidée par la demande des pays et l'identification de leurs besoins. Certaines missions sont toutefois préalablement définies par la conférence ministérielle de mai 2011 :

Production d'une information de qualité ...

- ▶ **Elaboration, gestion, maintenance et actualisation d'un Référentiel Géographique du Littoral Ouest Africain**, dont les principaux éléments initiaux peuvent être constitués par la cartographie régionale du SDLAO et celle relative aux études de cas, qui caractérisent des situations de référence sur une quinzaine de sites à hauts risques du littoral ouest africain.
- ▶ **Mutualisation et intégration des données et des**

connaissances produites sur le littoral ouest africain.

- ▶ **Contribution au renforcement de la coordination régionale des activités de recherche** sur le littoral, en vue de leur garantir une utilité, une visibilité, une crédibilité et une reconnaissance accrues.

... Traduite et interprétée ...

- ▶ **Contribution à la traduction des informations pour la sensibilisation des décideurs** sur les phénomènes naturels et anthropiques affectant l'évolution et l'état du littoral.
- ▶ **Production d'une réflexion prospective** analysant et anticipant les changements et évolutions des systèmes littoraux, au service de l'aide à la décision pour les décideurs locaux, nationaux et régionaux.

... mise à la disposition de l'ensemble des acteurs du littoral

- ▶ **Restitution des informations et connaissances disponibles** aux décideurs, acteurs et usagers des littoraux ouest africains à des rythmes et sous des formats appropriés à leur niveau d'utilisation.
- ▶ **Fourniture de produits et services orientés vers l'action**, permettant d'instruire les décisions et les arbitrages de l'action publique en matière de protection, d'aménagement et de gestion du littoral.
- ▶ **Mise en réseau des acteurs littoraux**, notamment pour favoriser l'émergence d'une vision commune de la zone côtière et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, y compris au niveau international.
- ▶ **Diffusion et restitution de l'information et des connaissances actualisées disponibles sur le littoral** aux différentes parties prenantes de sa gestion, gouvernementales et non gouvernementales, en particulier au travers de la publication bisannuelle d'un état régional du littoral ouest africain.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA MOLOA

La coordination et l'animation de la MOLOA ont été confiées au Centre de Suivi Ecologique de Dakar (<http://svr-web.cse.sn/spip.php?article96>) appuyé par le Programme Marin et Côtier de l'UICN pour l'Afrique centrale et occidentale (UICN-MACO).

Le programme de travail initial de la MOLOA s'étale sur une durée de 3 ans. Il inclut la mise en place de dispositions et de procédures de suivi et d'évaluation conformes aux meilleures pratiques en vue d'assurer à la MOLOA un haut niveau de redevabilité.

¹ Union Internationale pour la Conservation de la Nature

² Union Economique et Monétaire Ouest Africaine



Principales activités conduites pour le lancement de la MOLOA

Signature de la convention CSE/UEMOA

(M. Racine Kane, Chef de mission UICN Sénégal-citations : Le Soleil du 06 novembre 2012)

La convention de financement de la Mission d'Observation du Littoral de l'Afrique de l'Ouest (MOLOA) a été signée le 5 novembre 2012 par MM. Amadou KANE, Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, et Cheikh Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA, en présence de M. Haïdar EL ALI, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, du Dr Assize TOURE, Directeur Général du CSE, et de M. Racine KANE, Chef de mission de l'UICN à Dakar.

En signant cette convention d'un montant de 450 millions de francs Cfa pour la phase de démarrage, le Ministre de l'Economie et des Finances, Amadou KANE, a déclaré que cette initiative d'une durée opérationnelle de 36 mois a pour objectif de « développer un instrument de coopération régionale pour prévenir les risques côtiers ». Ce projet permettra aux États de l'Afrique de l'Ouest de faire face

aux enjeux futurs du développement des zones côtières et leur préservation.

De son côté, le Président de la Commission de l'UEMOA, Cheikh Hadjibou Soumaré, a indiqué que ce programme a pour finalité de « lutter durablement contre l'érosion côtière ». M. Haïdar El Ali a, quant à lui, promis de veiller à sa réalisation : « Nous allons nous engager à donner corps à cette initiative pour atteindre les objectifs fixés au profit des populations ».

Pour l'UICN, qui avait coordonné la mise en place du Schéma Directeur du Littoral Ouest Africain (SDLAO), c'est un grand succès de voir appliquées les principales recommandations de la conférence des ministres en charge de l'environnement, et de pouvoir accompagner l'un de ses membres, le Centre de Suivi Ecologique, dans cette initiative régionale.

Acte de création de la cellule de coordination de la MOLOA

Conformément à la convention CSE/UEMOA (<http://svr-web.cse.sn/spip.php?article96>), la cellule de coordination de la MOLOA est créée au sein du Centre de Suivi Ecologique. Sous la responsabilité du Directeur Général et du Directeur technique du CSE, elle comprend :

- un coordonnateur ;
- une responsable suivi/évaluation ;
- une responsable de la communication ;
- un responsable du volet recherche ;
- une assistante.

La cellule de coordination est l'organe d'exécution de la MOLOA. Elle veille sur l'exécution des décisions et rend compte régulièrement de la mise en œuvre et de toute initiative qu'elle est appelée à prendre dans le cadre de sa mission.

Atelier de lancement de la MOLOA

L'atelier de lancement de la MOLOA s'est tenu les 18 et 19 avril 2013 à Dakar, en présence des membres des comités régionaux scientifiques et d'orientation du Programme Régional de Lutte contre l'Erosion Côtière (PRLEC) de l'UEMOA, de personnes ressources, d'experts du littoral et de plusieurs organismes partenaires (Convention d'Abidjan, PRCM, IRD, CCLME, RAMPAN, WWF, etc.).



Il avait principalement pour objectifs, de : i) partager les acquis et les perspectives de la MOLOA en vue de stimuler une forte adhésion des parties prenantes (pays, partenaires scientifiques, techniques et financiers); ii) préparer le terrain pour la restitution des résultats du SDLAO et la prise de contact avec les institutions et personnes ressources qui seront les points focaux de la MOLOA dans les onze pays.

Pour plus d'informations sur l'organisation de cet atelier : <http://svr-web.cse.sn/spip.php?article96>

Focus : le mot du coordonnateur de la MOLOA (Dr Moussa Sall)

En mettant en place la Mission d'Observation du Littoral, l'UEMOA et les pays côtiers d'Afrique de l'ouest ont parfaitement saisi l'importance des enjeux majeurs suivants :

- la nécessité d'agir de manière concertée et coordonnée en matière de préservation et de gestion des risques côtiers ;
- la mise en réseau des chercheurs

et des acteurs de la sous-région en vue d'une harmonisation des méthodologies de collecte et de traitement des données pour fournir des informations fiables ; et le développement d'un partenariat dynamique et équilibré avec les institutions spécialisées des pays du nord ;

- enfin, le renforcement des capacités des points focaux nationaux et

des observateurs régionaux pour une plus grande efficacité du dispositif de suivi mis en place, dans la gestion des données et la diffusion de l'information.

Un fonctionnement harmonieux de ce système permettra à la MOLOA de répondre correctement aux attentes des pays.

Partenariat CSE/UICN

Dans le cadre de la coordination des activités de la MOLOA, le Centre de Suivi Ecologique (CSE) fait appel à l'expertise de l'UICN à travers un contrat articulé autour des principaux axes suivants :

- appui à la révision des résultats et à la définition d'une feuille de route pour la conduite du projet ;
- installation des résultats du SDLAO dans les pays ;
- identification des correspondants de la MOLOA dans les pays ;
- contribution à l'animation des réunions statutaires et des formations régionales ;
- mobilisation d'une expertise technique appropriée et de haut niveau ;
- appui à la mise en place des bases de données et des procédures d'actualisation du système d'information géographique et de la cartographie de la MOLOA ;
- appui à la conception et la production des outils d'information et d'aide à la décision issus des travaux de la MOLOA ;
- assistance à la maîtrise d'œuvre principale du projet pour la planification et le reportage des travaux ainsi que la gouvernance de la MOLOA ;
- appui à la construction des réseaux partenariaux ;
- appui à l'identification de financements complémentaires.

Il convient de rappeler que le CSE est membre de l'UICN, et qu'une étroite collaboration de longue date existe entre les deux institutions, y compris au cours de la mise en place du SDLAO. Par ailleurs, la mobilisation par l'UICN-MACO du Groupe Expert Côtier de la Commission de Gestion des Ecosystèmes et de partenaires techniques tels que les bureaux EOS.D2C et EAM-GEOME, spécialisés dans la gestion des risques côtiers, permettra au CSE de renforcer ses compétences internes pour assurer la mission qui lui est confiée dans le cadre de la MOLOA.

Lecture choisie

- Synthèse du SDLAO : https://cmsdata.iucn.org/downloads/doc_communicant_sdlao_pr.pdf
- UICN : http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/programmes/programme_marin_et_cotier_maco/projets/thematique_aménagement_integré_du_littoral_/érosion_cotiere_et_schema_damenagement_du_littoral_ouest_africain/
- Facebook CSE : <https://www.facebook.com/Csesenegal>
- Twitter CSE : <https://twitter.com/Csesenegal>

Articles des correspondants

Cette rubrique du Bulletin de Liaison est ouverte pour recevoir vos contributions dans les prochains numéros. Les articles doivent être en rapport avec les préoccupations de la MOLOA, c'est-à-dire portant sur les risques côtiers en Afrique de l'ouest (érosion côtière, phénomènes météorologiques marins extrêmes, inondations et submersions littorales, biodiversité et habitats naturels côtiers, pression anthropique, réponses et stratégies d'adaptation, etc.). Les articles doivent être concis, précis et bien illustrés par des cartes, figures et photos. Ils ne devront pas dépasser 500 mots. Modalités de soumission : faire parvenir l'article au moins un mois avant le prochain bulletin à moloa@cse.sn

Opportunités

- La MOLOA va disposer de locaux équipés au niveau du Centre International pour la Recherche et l'Enseignement de Mbour (CIREM) en collaboration avec l'IRD et en présence d'autres partenaires comme l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Ce site, dédié à la mise en place de systèmes d'observation et de formations, sera mis à profit pour tenir les réunions techniques et les formations liées à la MOLOA..
- Dans le cadre des activités la MOLOA, l'IRD va mettre en place, un dispositif de suivi du trait de côte et de l'hydrodynamisme marin au Sénégal (Saly Portudal ou au niveau de la ville côtière de Rufisque) et dans le golfe de Guinée, à l'aide de caméras stéréoscopiques.
- L'UICN est en train de développer des projets d'appui au renforcement de la gouvernance littorale dans plusieurs pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Sierra Léone, Sénégal) qui pourront contribuer à l'amélioration des capacités et à cofinancer la MOLOA.

AGENDA

Juin-août : restitution des résultats du SDLAO dans les pays
<http://svr-web.cse.sn/spip.php?article96>

ÉVÉNEMENTS

- **30 Mai, 01 et 02 juin 2013** : Journées Eco-citoyennes du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal ;
- **25 au 27 juin 2013** : AG du RAMPAO à Conakry (République de la Guinée) <http://www.rampao.org/view/fra/accueil.php>
- **02 au 4 Juillet 2013** : Atelier des membres de l'UICN Sénégal pour une initiative conjointe sur le littoral ;
- **09 au 10 Juillet 2013** : Journées des Aires Protégées du réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale avec un focus particulier sur les aires marines protégées d'Afrique centrale : <http://www.rapac.org/>
- **Novembre 2013** : forum du PRCM à Dakar <http://www.prcmarine.org/>